

faction. L'état de rade, peu connu des bâtiments marchands, qui n'ont pas de temps à perdre, est en quelque sorte l'état normal des navires de guerre, comme on le verra plus tard.

Faut-il dire qu'il y a des ports sans rade, et des rades sans ports, et qu'ainsi les deux positions maritimes qu'on indique rapidement ici se confondent souvent entre-elles ? mais elles n'en sont pas moins très-distinctes. D'ailleurs, dans ces études, physiologiques avant tout, ce n'est pas à la description purement matérielle, c'est à la peinture pittoresque et morale, à proprement parler, que nous nous attacherons. Dès lors, la différence existe constamment, puisqu'il y a les mœurs de la rade et les mœurs du port bien dissimilables entre-elles. Un navire de guerre est-il obligé, faute de trouver un ancrage convenable, de s'amarrer dans un port, si le service de rade est maintenu à son bord, ce sera pour nous un navire en rade. Et, par analogie, nous serons conduits à dire qu'un bâtiment de commerce est au port, chaque fois que nous le verrons effectuer son déchargement ou son chargement, serait-il mouillé sur ses ancres faute d'avoir trouvé un quai bien abrité pour s'y amarrer à l'aise.

Le navire à la mer, on le voit maintenant, n'est donc pas simplement un navire à flot.

Pour être à la mer, il faut en langage de marin, avoir levé l'ancre, avoir franchi les passes, être en cours de voyage.

Aussitôt à bord, les devoirs et les usages se modifient ; certains soins nouveaux sont nécessaires ; d'autres soins, naguère indispensables, deviennent inutiles. Ainsi, par exemple, plus de batelage, plus de communications, plus de signaux avec la terre.

Alors, si le bâtiment navigue seul, comme nous le supposons d'abord pour plus de simplicité, le capitaine, maître après Dieu, dispose du sort de tous les gens embarqués sous ses ordres.

Nous venons de nommer le capitaine.

Cette grande figure maritime ne peut être séparée de la mer, car, sur le plus grand des vaisseaux, sur la plus petite des barques, il y a également un capitaine.

Quel que soit son titre ou son grade, qu'on l'appelle commandant, qu'on l'appelle patron, qu'il occupe dans la hiérarchie navale le grade de capitaine de vaisseau (1), de capitaine de corvette (2), de lieutenant de vaisseau (3) ou d'enseigne (4), qu'il soit capitaine au long cours ou simple maître au cabotage, dès qu'il commande, c'en est assez, il est capitaine, il est roi ; ses volontés sont des ordres, ses pouvoirs sont immenses, et, s'il en abuse, nul à bord ne peut lui opposer une résistance légitime.

Cependant, hâtons-nous de le dire, il faut qu'il en soit ainsi.

Du jour où le capitaine ne serait plus pourvu d'une autorité sans bornes, du jour où il subirait à bord le contrôle d'un censeur ou d'un conseil, la navigation deviendrait impossible.

Le régime maritime ne peut être qu'une monarchie absolue, sauf, bien entendu, le recours de chacun par-devant la justice ou auprès des chefs directs du capitaine lorsque le régime maritime cesse, c'est-à-dire lorsqu'on cesse d'être à la mer.

Être à la mer, c'est donc enfin être à la discrétion d'un homme que nous allons maintenant regarder face à face, car ici, grâce à Dieu, il n'est que notre égal.

G. DE LA LANDELLE.

(1) Le grade de capitaine de vaisseau correspond à celui de colonel.

(2) Celui de capitaine de corvette correspond au grade de chef de bataillon.

(3) Le lieutenant de vaisseau est assimilé au capitaine des armes spéciales.

(4) L'enseigne de vaisseau est assimilé au lieutenant des armes spéciales.

ETUDES RELIGIEUSES.

VINGT-QUATRE HEURES A LA TRAPPE

DE

BELLEFONTAINE.

(Suite.)

A MADME LA MARQUISE DE MALESTROIT DE BRUC,
AU CHATEAU DE LA NOË.

Réception de l'évêque.—Un Voyage au moyen âge.—Le Souper des moines en vacances.—La Polka.—La Veillée chez le garde.— Histoire de la Trappe.—Rancé.—La Réforme.—1793.—Opinion de Napoléon sur les Trappistes.—Noviciat et vêtue.—Le Sacre de l'abbé de Divonne.—Interrogatoire.—Prière des morts.—Investiture.—Intronisation.—Dîner de cent cinquante couverts.



LEUX grands-vicaires descendirent d'abord de la voiture épiscopale, puis monseigneur Angebault, noble et belle tête blanche, parut en robe violette, la queue traînante, la croix d'or au cou, l'anneau pastoral au doigt. Après avoir donné sa bénédiction à la communauté et à la foule agenouillée, il s'agenouilla lui-même sur un prie-Dieu de velours à crêpines d'or. Puis ses officiers le vêtirent sur la place d'un rochet brodé, d'une riche étole, et lui mirent en main sa crosse épiscopale.... Alors, toutes

les cloches s'arrêtèrent et toutes les voix se turent ; l'abbé récipiendaire s'avança vers monseigneur et lui adressa un discours plein d'éloquente modestie, le remerciant des grâces divines qu'il allait répandre sur sa propre insuffisance.... Je sentis à cette improvisation quels trésors d'intelligence le comte de Divonne avait enfouis à la Trappe, et comment la douleur de son père avait dû être inconsolable.... Chose remarquable et touchante ! cette jeune voix, qui se tait depuis vingt ans, a conservé toute la rudesse de l'accent natal. La réponse de l'évêque fut ce que sont toutes les paroles de monseigneur Angebault, un modèle de cette onction pénétrante qui est l'éloquence du cœur.... Aussitôt, les moines